

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-038 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 67

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

**Etaient excusés :** Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

**Etaient absents :** Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

**Avait quitté la séance et n'a pas pris part au vote :** Jean-Louis GUYADER, président de la Communauté de communes.

**Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – budget principal**

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique est le document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification favorisant la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Le document réglementaire a été transmis avec la convocation du conseil, ainsi que le bilan des cessions et acquisitions et indemnités des élus.

Comme le budget primitif, ce document est également présenté et voté par nature.

Madame LAROCHE présente le tableau synthétique du CFU 2024 ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés N-1	2 371 793,98			22 099 222,29	2 371 793,98	22 099 222,29
Opérations de l'exercice	16 888 369,46	16 341 364,65	59 163 397,88	68 627 226,45	76 051 767,34	84 968 591,10
<b>TOTAUX</b>	<b>19 260 163,44</b>	<b>16 341 364,65</b>	<b>59 163 397,88</b>	<b>90 726 448,74</b>	<b>78 423 561,32</b>	<b>107 067 813,39</b>
Résultats de clôture	2 918 798,79			31 563 050,86	-	28 644 252,07
Restes à réaliser	5 344 132,54	614 440,74			5 344 132,54	614 440,74
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>8 262 931,33</b>	<b>614 440,74</b>	<b>-</b>	<b>31 563 050,86</b>	<b>5 344 132,54</b>	<b>29 258 692,81</b>
Résultats définitifs	7 648 490,59	-	-	31 563 050,86	-	23 914 560,27

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 59 163 397,88 € dont 423 049,85 € de charges rattachées, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 68 627 226,45 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été émis à hauteur de 12 372 974,05 €, soit 79.89 % des crédits ouverts.

Sur le chapitre 012, les charges de personnel, des mandats ont été émis à hauteur de 5 059 022,97 €, soit 81,57 % des crédits ouverts.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 16 888 369,46 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 16 341 364,65 €.

Les mandats émis et les restes à réaliser des dépenses d'équipement se sont élevées à 14 626 353,63 €, soit 37,38 % des crédits ouverts. Les subventions d'équipement, y compris les restes à réaliser, ont atteint 4 491 044,91 €.

**Le vote du CFU 2024 du budget principal couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, s'effectue sous la présidence de M. Marcel JACQUIN, 1<sup>er</sup> vice-président.**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par l'ordonnateur accompagnés de ceux du receveur,

Considérant que M. Jean-Louis GUYADER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, hors la présence du président de la communauté de communes, procédant au règlement définitif du budget principal 2024, propose à l'unanimité de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du SGC de Montluel relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser en investissement s'élevant à 5 344 132,54 € en dépenses et 614 440,74 € en recettes.
- APPROUVE l'ensemble de la présentation du CFU 2024 soumise à son examen conformément aux tableaux de résultats et au bilan des cessions - acquisitions de l'exercice 2024 et à l'état annuel des indemnités perçues par les élus locaux (jointes en annexe).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1<sup>er</sup> avril 2025*

*Publiée le*        **03 AVR. 2025**

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président, Marcel JACQUIN**



## Eléments explicatifs du Compte Financier Unique 2024

### Budget principal

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est présenté et voté par nature.

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 59 163 397,88 € dont 423 049,85 € de charges rattachées, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 68 627 226,45 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été émis à hauteur de 12 372 974,05 €, soit 79,9 % des crédits ouverts.

Sur le chapitre 012, les charges de personnel, des mandats ont été émis à hauteur de 5 059 022,97 €, soit 81,6 % des crédits ouverts.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 16 888 369,46 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 16 341 364,65 €.

Les mandats émis et les restes à réaliser des dépenses d'équipement se sont élevées à 14 626 353,63 €, soit 37,4 % des crédits ouverts. Les subventions d'équipement, y compris les restes à réaliser, ont atteint 4 491 044,91 €.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**
**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**
**B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-2 371 793,98		-547 004,81		-2 918 798,79
Fonctionnement	28 366 840,68	6 267 618,39	9 463 828,57		31 563 050,86
<b>TOTAL I</b>	<b>25 995 046,70</b>	<b>6 267 618,39</b>	<b>8 916 823,76</b>		<b>28 644 252,07</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
33003-AMNGT ZONES ECO CC PLAINE AIN					
Investissement	1 757 787,07		357 017,47		2 114 804,54
Fonctionnement	518 511,81		7 694,27		526 206,08
Sous-Total	2 276 298,88		364 711,74		2 641 010,62
33004-IMMO LOCATIF ECO CC PLAINE AIN					
Investissement	768 640,05		-594 966,20		173 673,85
Fonctionnement	640 440,46		163 614,64		804 055,10
Sous-Total	1 409 080,51		-431 351,56		977 728,95
<b>TOTAL II</b>	<b>3 685 379,39</b>		<b>-66 639,82</b>		<b>3 618 739,57</b>
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>29 680 426,09</b>	<b>6 267 618,39</b>	<b>8 850 183,94</b>		<b>32 262 991,64</b>

## Annexe 3 de la délibération n°2025-038

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20250326-D20250326-038-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2025  
Date de réception préfecture : 01/04/2025

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - Bilan des cessions et acquisitions immobilières**  
**Budget Principal CCPA**

Cessions 2024	Montant	Acquisitions 2024	Montant
Cession parcelle ZR 113 - ZAE en Beauvoir - Château-Gaillard	144 449,68	Acquisition parcelle Oudoul - ZAE Point Bœuf - Ambérieu-en-Bugey	350 000,00
		Acquisition parcelle Guillemot - Petit Prince - St-Maurice-de-Rémens	2 282,00
		Acquisition parcelle Roux - Petit Prince - St-Maurice-de-Rémens	126,00
		Acquisition parcelle Alix - petit Prince - St-Maurice-de-Rémens	18 884,98
		Transfert de propriété EPF - BS 251 Rollin	314 302,55
<b>Total</b>	<b>144 449,68</b>	<b>Total</b>	<b>685 595,53</b>

## Etat annuel des indemnités perçues par les élus locaux

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20250326-D20250326-038-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2025  
Date de réception préfecture : 01/04/2025

Nombre d'élus concernés	Nom	Qualité	Indemnités de fonction brutes annuelles perçues
1	M. GUYADER Jean-Louis	Président	40 689,24 €
2	M. BEAUFORT Éric	Vice - Président	11 507,76 €
4	M. BRUNET Joël	Vice - Président	11 507,76 €
5	M. FABRE Daniel	Vice - Président	11 507,76 €
6	M. GAGNE Jean-Pierre	Vice - Président	11 507,76 €
7	M. JACQUIN Marcel	Vice - Président	11 507,76 €
8	Mme LAROCHE Elisabeth	Vice - Présidente	11 507,76 €
9	M. MARTIN Daniel	Vice - Président	11 507,76 €
10	M. MILLET Patrick	Vice - Président	11 507,76 €
11	M. MOINGEON André	Vice - Président	11 507,76 €
12	M. PERRET Bernard	Vice - Président	11 507,76 €
13	Mme PETIT Aurélie	Vice - Président	11 507,76 €
14	Mme BOUCHARD Sylviane	Conseillère déléguée	2 959,56 €
15	Mme CANARD Josiane	Conseillère déléguée	2 959,56 €
16	Mme FALCON Liliane	Conseillère déléguée	2 959,56 €
17	Mme LEVRAT Gisèle	Conseillère déléguée	2 959,56 €
18	M. LIMOUSIN Christian	Conseiller délégué	2 959,56 €
19	M. PELLETIER Jean-Alex	Conseiller délégué	2 959,56 €
20	M. PEYSSON Jean	Conseiller délégué	2 959,56 €
21	Mme RIGHETTI-GILOTTE Sylvie	Conseillère déléguée	2 959,56 €
22	Mme VEYSSET RABILLOUD Françoise	Conseillère déléguée	2 959,56 €
Total des indemnités perçues sur 2024			193 910,64 €

## ARRETE ET SIGNATURES

Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**



Présenté par le Président,  
 A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025  
 Le Président,

Nombre de membres en exercice : 84  
 Nombre de membres présents : 58  
 Nombre de suffrages exprimés : 67  
 VOTES : Pour : 67  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

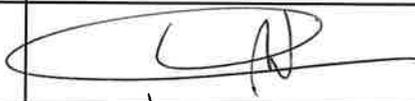
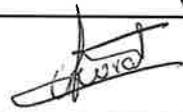
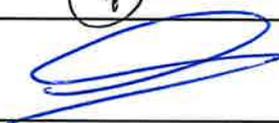
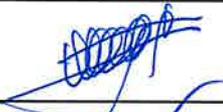
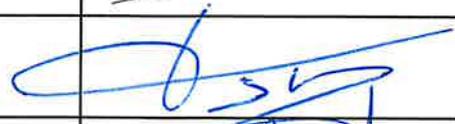
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
 A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025

Date de convocation : 19 MARS 2025

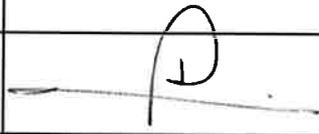
Les membres du Conseil Communautaire,

Abergement de Varey - M. DEYGOUT Philippe (Maire)	
Ambérieu-en- Bugey - M. FABRE Daniel (Maire)	
Ambérieu-en- Bugey - Mme SONNERY Sylvie	Pouvoir à M. BLANC Jean-Pierre
Ambérieu-en- Bugey - M. De BOISSIEU Christian	Pouvoir à Mme FALCON Liliane
Ambérieu-en- Bugey - Mme FALCON Liliane	
Ambérieu-en- Bugey - M. GUEUR Daniel	
Ambérieu-en- Bugey - Mme PETIT Aurélie	AP.
Ambérieu-en- Bugey - M. BLANC Jean-Pierre	
Ambérieu-en- Bugey - Mme PARIS Stéphanie	
Ambérieu-en- Bugey - M. DEROUBAIX Thierry	
Ambérieu-en-Bugey - Mme GRIMAL Patricia	Grimal
Ambérieu-en-Bugey - M. RIGAUD Jean-Marc	
Ambérieu-en- Bugey - M. GUERRY Joël	

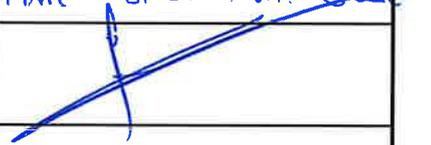
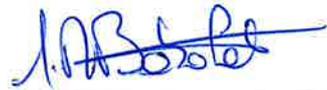
## ARRETE ET SIGNATURES

Ambérieu-en- Bugey - M. ABBES Mohamed	
Ambronay - M. MANCUSO Vincent (Maire)	
Ambronay - Mme LEVRAT Gisèle	
Ambutrix - M. DELOFFRE Dominique (Maire)	
Arandas - M. MANOS Lionel (Maire)	 Pouvoir à Mme CANARD Jocelyne
Argis - M. BOU Laurent (Maire)	
Bénonces - Mme RIGHETTI-GILOTTE Sylvie (Maire)	
Bettant - Mme VIGNOLLET Marie-Françoise (Maire)	
Blyes - M. MARTIN Daniel (Maire)	
Bourg-Saint-Christophe - M. PERRET Bernard (Maire)	
Briord - M. BLANC Patrick (Maire)	Pouvoir à M. Daniel BEGUET
Chaley - M. PUIGMAL Ludovic (Maire)	
Charnoz-sur-Ain - M. GUYADER Jean-Louis (Maire)	
Château-Gaillard - M. BRUNET Joël (Maire)	
Chazey-sur-Ain - Mme ANDRE Claire (Maire)	
Cleyzieu - M. PEYSSON Jean (Maire)	
Conand - Mme GARIBIAN Françoise (Maire)	

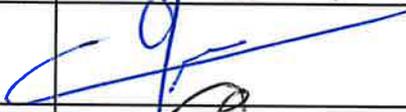
## ARRETE ET SIGNATURES

Douvres - M. LIMOUSIN Christian (Maire)	
Faramans - M. BROCHIER Gérard (Maire)	
Innimond - M. GARDIEN Serge (Maire)	
Joyeux - M. MATHY Joël (Maire)	
Lagnieu - M. MOINGEON André (Maire)	
Lagnieu - Mme DALLOZ Dominique	
Lagnieu - M. DUQUESNE Cyril	
Lagnieu - Mme JULLIEN Stéphanie	
Lagnieu - M. NANCHI Alexandre	
Lagnieu - M. COSENZA Walter	
Leyment - M. KLINGLER Lionel (Maire)	
Loyettes - M. GAGNE Jean-Pierre (Maire)	
Loyettes - Mme SIBERT Thérèse	
Loyettes - M. PLANET Franck	Pouvoir à M. GAGNE Jean-Pierre
Lhuis - Mme VAUDRAY Viviane	
Lompnas - M. DURAND Maël	
Marchamp - M. MARCELLI Jean (Maire)	

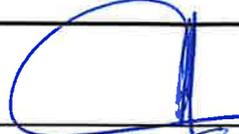
## ARRETE ET SIGNATURES

Meximieux - M. RAMEL Jean-Luc (Maire)	Pouvoir à Mme LAROCHE Elisabeth
Meximieux - Mme LAROCHE Elisabeth	
Meximieux - M. PELLETIER Jean-Alex	
Meximieux - Mme GIROUD Régine	
Meximieux - M. TOSEL Frédéric	Pouvoir à Mme SEMET Marie-José
Meximieux - Mme SEMET Marie-José	
Meximieux - M. EL MAROUDI Mohammed	
Montagnieu - M. ROSET Jean (Maire)	
Montellier (Le) - M. MARTIN Patrice (Maire)	
Nivollet-Montgriffon - M. BARDOT Frédéric	
Oncieu - M. JACQUEMIN Denis (Maire)	
Ordonnaz - M. REYMOND-BABOLAT Laurent (Maire)	
Péruges - Mme MICOLAS Nathalie (Maire)	
Rignieux-le-Franc - M. PAIN Pascal (Maire)	
Saint-Denis-en-Bugey - M. COLLIGNON Pascal (Maire)	
Saint-Denis-en-Bugey - Mme CAUVET DELBARRE Valérie	
Saint-Eloi - M. CHAMPAULT Jehan-Benoît (Maire)	Pouvoir à M. MARTIN Patrice

## ARRETE ET SIGNATURES

Saint-Jean- de-Niost - Mme DALMAZ Béatrice (Maire)	
Sainte-Julie - M. CHAPPELLAZ Lionel (Maire)	
Saint-Maurice-de-Gourdans - M. VENET Fabrice (Maire)	
Saint-Maurice-de-Gourdans - Mme REGACHE Marie-Claude	
Saint-Maurice-de-Rémens - Mme BOUCHARD Sylviane	
Saint-Rambert-en-Bugey - M. BOUCHON Gilbert	
Saint-Rambert-en-Bugey - Mme CANARD Josiane (Maire)	
Saint-Sorlin-en-Bugey - M. MILLET Patrick (Maire)	
Saint-Vulbas - M. JACQUIN Marcel (Maire)	
Sault-Brénaz - M. ALONSO Nazarello (Maire)	
Seillonnaz - Mme OGERET Agnès (Maire)	
Serrières-de-Briord - M. BEGUET Daniel (Maire)	
Souclin - Mme CASELLA Maud (Maire)	
Tenay - M. ALLAIN Gaël (Maire)	
Torcieu - Mme BARBARIN Estelle (Maire)	
Vaux-en-Bugey - Mme VEYSSET-RABILLOUD Françoise (Maire)	
Villebois - Mme CHARMET Emilie (Maire)	Pouvoir à Mme RIGHETTI-GILLOTTE Sylvie

## ARRETE ET SIGNATURES

Villieu-Loyes-Mollon - M. BEAUFORT Eric (Maire)	
Villieu-Loyes-Mollon - Mme BURON Roselyne	
Villieu-Loyes-Mollon - M. GUERS Bernard	

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la transmission en préfecture le 01/04/2025 et de la publication le 03 AVR. 2025

A Chazey-sur-Ain le 03 AVR. 2025

Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN

